# EVI BENACE DE VIL INGENIERIE

### **COMPTE-RENDU DE REUNION N°3**

### Du Lundi 6 novembre 2017

### **COMMUNE DE VAUDEVILLE**

# Travaux d'assainissement – Lot n°1 et n°2 – Réseaux de collecte et de transport des eaux usées et création d'une unité de traitement

Intervenants	Responsables	Téléphone Courriel	P : Présent A : Absent E : Excusé	Convié prochaine réunion
Maître de l'Ouvrage Commune de Vaudeville	M. le Maire Vincent STOLL	T: 03.83.52.49.12.	P	Х
Mairie de Vaudeville	1 <sup>ier</sup> Adjoint	P: 07.83.84.54.01.	Р	X
2, Route de Xirocourt	Daniel MARCHAND	P: 06.86.59.76.27.		
54 740 VAUDEVILLE		mairie.vaudeville54@wanadoo.fr		
Maîtrise d'œuvre EVI - Agence	Julien LAURENT	T: 03.29.29.13.05.	Р	
Vosges	Olivier CANAT	P: 06.35.17.66.52.	Е	X
BP 31087		P: 07.77.68.80.14.		
57, chemin de Failloux		evi88@evi-sge.fr		
88 052 - EPINAL cedex 9				
Titulaire Marche LOT N°1	M. OUGER	T: 03.29.25.54.18.	Р	Х
STPI	M. POULET	F: 03.29.25.75.78.	Р	Х
4, Rue du Haut de la Plaine		P: 06.76.72.68.39.		
Z.I. du Peuxy		P: 06.20.95.18.22.		
88 200 SAINT NABORD		stpi88@stpi-sge.fr		
Titulaire Marche LOT N°2	Jérémy PIQUET	T: 03.87.31.69.00.	E	X
SADE		P: 06.46.01.61.61.		
23, Chemin de la Petite Ile		Piquet.jeremy@sade-cgth.fr		
BP 52 009				
57 054 METZ Cedex 02				
Entreprise contrôles extérieurs MALEZIEUX	Michel PHILIPPE	P:06.22.11.37.02 m.philippe@malezieux.com	E	Х
Agence de Vincey				
ZA du Patis des Saules				
88 450 VINCEY				
Assistant au Maître de l'Ouvrage Conseil Départemental de Meurthe et Moselle	Hugues Barbier	T: 03.83.94.50.05 hbarbier@departement54.fr	E	Х
48, Esplanade Jacques Baudot				
C.O. 900 19				
54 035 NANCY Cedex				
AGENCE DE L'EAU RHIN MEUSE	T	T 00 07 04 47 74		
Route de Lessy - ROZELLIEURES	Thibault RACHER	T:03.87.34.47.71. thibault.racher@eau-rhin-meuse.fr	Е	Х
BP 300019		a moduli. a che le e a d'illi i i i i i i i i i i i i i i i i i		
57161 MOULINS LES METZ				
DITAM - VEZELISE	M.DESOUSA	pdesousa@departement54.fr	E	х

Objet de la réunion : Réunion de chantier

### <u>Avancement</u>

• STPI a terminé la pose du réseau gravitaire alimentant la STEP et collectant les habitations de l'allée des Thuyas. Les 2 boites de branchements supplémentaires (futures constructions) ont été posées et le refoulement a été amené jusqu'à la limite de la RD. Le branchement AEP de la STEP a également été tiré, le coffret compteur incongelable sera posé en fin de chantier afin d'éviter qu'il soit cassé. En accord avec le Maître d'ouvrage, les réfections de chaussée seront réalisées après la réalisation des travaux de la STEP.



• STPI a réalisé 4 sondages sur le tracé dev la route de Lebeuville afin de s'assurer du

positionnement du réseau pluvial et AEP existant.



• Ce jour, STPI a débuté la pose du réseau route de Lebeuville. Lors de la réunion un point sur le positionnement et le nombre de boites de branchement a été fait. Le maître d'ouvrage confirme la pose 4 boites supplémentaires au N°39 bis, N°43, N°47 et N°51.

E.V.I. Page 2 sur 5



## **Planning**

#### STPI:

- o Poursuite de la pose du réseau et des branchements route de Lebeuville.
- Semaine 46 : réalisation des fonçages sous le cours d'eau

#### SADE:

 Le démarrage des travaux est prévu pour courant Novembre 2017 sauf conditions climatiques défavorables.

# Action à mener

### E.V.I. :

- La demande de raccordement électrique pour le poste de refoulement de la STEP a été transmise à ENEDIS (en cours d'instruction).
- E.V.I. rappelle que les travaux ne pourront débuter qu'une fois les demandes d'agrément des matériaux et des équipements validés ainsi que les plans d'exécution.
- E.V.I. informe les entreprises qu'aucune intervention de sous-traitant ne sera possible avant que celui-ci soit accepté par la Commune.

### • Commune de Vaudeville :

- Le maître d'ouvrage se rapprochera des propriétaires de la résidence secondaire au N°26 route de Lebeuville (M.et Mme Rousselot) afin de s'assurer du positionnement de la boite de branchement.
- La commune de Vaudeville informe que la gestion de l'alimentation en eau potable est gérée par le SIE de Pulligny qui délègue la gestion du réseau à la SAUR.

### • Lot N°1 STPI:

 URGENT : STPI organisera des constats d'huissier sur tous les secteurs concernés par les travaux.

E.V.I. Page 3 sur 5

- STPI fera signer par chaque propriétaire l'enquête de branchement déterminant le positionnement de leur boite de branchement
- EVI rappelle à STPI qu'il n'est prévu que de poser une boite de branchement unique pour chaque habitation. Il sera étudié au cas par cas s'il s'avère nécessaire de mettre en place une boite supplémentaire pour faciliter le raccordement de certaine propriété. Les boites de branchement particulières doivent impérativement être poser sous le domaine public et si possible hors usoir. Une amorce en pvc de 160 sera réalisée pour chaque habitation pour éviter au privé d'intervenir sous domaine public et pour faciliter leur raccordement en passant les obstacles présent (murette, haie, bordure, etc.)

#### Lot N°2 SADE :

- SADE transmettra pour validation à E.V.I. :
  - Les récépissés des demandes de DICT.
  - Les fiches d'agréments des matériaux et matériels.
  - Un planning d'exécution avec un phasage détaillé.
  - Les plans d'exécution.
- EVI rappel à SADE qu'une attention particulière sera porté aux points d'arrêts suivants :
  - Etanchéité de la bâche à contrôler avant et après le remplissage des lits,
  - Mesures de la surface des lits une fois le terrassement terminé,
  - Réalisation d'une analyse granulométrique en carrière et à l'arrivé des camions.
- SADE organisera un constat d'huissier sur le secteur concerné par les travaux de la STEP (chemin d'accès, clôture des riverains, etc.)

### **Situation**

 Chaque situation mensuelle sera mise en validation informatique à EVI avant tout envoi par courrier.

# Coordination sécurité

- Le maître d'ouvrage a pris toutes les dispositions pour déplacer l'arrêt de bus scolaire.
- STPI a mis en place les panneaux « Route Barrée » et l'arrêté de circulation est affiché.
- Le maître d'ouvrage a fait le choix de ne pas nommer de CSPS pour l'opération.

E.V.I. Page 4 sur 5

### Contrôles de conformité

- L'entreprise retenue pour réaliser les contrôles de conformité est l'entreprise Malézieux représentée par M. PHILIPE Michel
- La programmation de toute intervention doit faire l'objet d'une prise de rendez-vous préalable avec les responsables de chantier des entreprise et une information par émail à EVI (evi88@evi-sge.fr).
- Sous 72h maximum, un rapport provisoire d'intervention doit être envoyé par émail à EVI et aux entreprises
- EVI se chargera de transmettre les fiches des matériaux de remblais utilisés à Malézieux lorsqu'elles seront validées

#### Prochaine réunion

Lundi 13 Novembre 2017 à 9h30 sur le chantier

Personnes conviées : cf. page de garde du présent compte-rendu

Le Maître d'œuvre Julien LAURENT



Sans observations écrites dans un délai de 5 jours, le présent compte-rendu est supposé accepté par chacun. Ce compte-rendu est établi et diffusé par E.V.I Date de diffusion : 06/11/2017

E.V.I. Page 5 sur 5